

A.C.C.e.S.

Paris, le 21 mai 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

La dégradation des ressources des chaînes thématiques se confirme et appelle une modification urgente de la réglementation

Avec une **diminution de plus de 11 % de leurs recettes publicitaires** en ce début d'année 2013, les chaînes thématiques voient leur situation encore se dégrader¹.

La comparaison des résultats du 1^{er} trimestre 2013 avec le 1^{er} trimestre 2012 montre en effet une légère diminution de leur chiffre d'affaires total (- 0,2 %) due à la forte dégradation des recettes publicitaires (- 11,4 %) qui n'est compensée ni par les recettes d'abonnement (+ 0,4 %) ni par les autres revenus (+ 5 %).

Cette **baisse de leurs ressources publicitaires** s'était déjà produite au cours de l'année 2012 : si elle accusait près de - 4 % par rapport à l'année 2011, le 4^{ème} trimestre 2012 s'affichait à - 6,5 % par rapport au 4^{ème} trimestre 2011.

Dans une conjoncture publicitaire généralement mauvaise, les achats d'espaces des annonceurs se portent de plus en plus vers les chaînes de la TNT et vers internet, délaissant les chaînes thématiques. La concurrence est désormais frontale avec les services délinéarisés, SMAD et autres services OTT. Elle se fait également sentir sur les abonnements.

Cette dégradation de leurs ressources doit amener les pouvoirs publics à prendre conscience de **l'urgence d'une modification de la réglementation applicable aux chaînes thématiques** qui doivent pouvoir faire face à la montée en puissance de services peu régulés – voire évoluant dans un environnement totalement non réglementé.

Modernisation d'un régime dont les principes sont restés les mêmes depuis 20 ans, **simplification** et **assouplissement** de règles dont la complexité et la sophistication n'ont cessé de croître au fil des réformes successives sont les conditions du rétablissement d'une **égalité de traitement** que l'A.C.C.e.S. défendra lors des Assises auxquelles la Ministre invite le 5 juin prochain les acteurs de l'audiovisuel.

¹ Données trimestrielles agrégées recueillies auprès d'un échantillon de 35 chaînes diffusées par câble, satellite et ADSL (chaînes de groupe et chaînes indépendantes) membres de l'A.C.C.e.S.